

COMPTES ADMINISTRATIFS 2022

PREAMBULE

Le compte administratif termine le cycle budgétaire annuel et retrace l'exécution budgétaire de l'année. Ainsi, le compte administratif 2022 a été précédé par :

- Le débat d'orientation budgétaire tenu le 25 février 2022,
- Le vote du budget primitif 2021 intervenu le 25 mars 2022,
- Les décisions modificatives adoptées les 22 juin 2022 et 14 décembre 2022.

Le présent rapport de présentation a vocation à synthétiser et expliciter les données contenues dans les maquettes budgétaires, maquettes répondant aux exigences du cadre légal des instructions comptables et budgétaires.

L'ensemble de ces documents est mis à disposition du public via le site internet de la Ville (<https://agglo-compiegne.fr/finances-de-la-ville-de-compiegne>).

En ce qui concerne les élus municipaux, ces documents font partie du dossier du conseil municipal transmis dans les légaux prévus à l'article L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le rapport fait état de comparaison avec la moyenne de la strate qui regroupe les communes de 20.000 à 50.000 habitants appartenant à un groupement fiscalisé.

Synthèse générale

Le budget principal 2022 totalise 80,65 M€ de recettes comprenant 62,05 M€ de recettes de fonctionnement, 3,71 M€ correspondant à l'excédent reporté de 2021, et 14,90 M€ de recettes d'investissement.

Les dépenses s'élèvent à 77,41 M€ et sont composées de 56,86 M€ de dépenses de fonctionnement et 17,59 M€ de dépenses d'investissement auxquels s'ajoute la reprise du déficit d'investissement de l'exercice précédent de 2,96 M€.

Le budget annexe de la ZAC du Camp de Royallieu totalise 152,1 k€ de recettes et 91,1 k€ de dépenses. S'y ajoute la reprise du déficit antérieur pour 197,9 k€.

Sommaire	N° de page
I. BUDGET PRINCIPAL	4
A. LES RESULTATS 2020	4
B. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	5
1. Chapitre 73 – Impôts et taxes	
2. Chapitre 74 – Dotations, subventions et participations	
3. Chapitre 70 – Produits de services	
4. Autres chapitres	
C. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	9
1. Chapitre 011 – Charges à caractère général	
2. Chapitre 012 – Charges de personnel	
3. Chapitre 65 – Autres dépenses de gestion courante	
4. Les autres chapitres de dépenses de fonctionnement	
D. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT	12
E. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	13
II. BUDGET ANNEXE ZAC DU CAMP DE ROYALLIEU	15
III. EVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIERE	16
A. EVOLUTION DU FONCTIONNEMENT ET EPARGNES	16
B. ENDETTEMENT	17
C. RATIOS	17

I. BUDGET PRINCIPAL

A. LES RESULTATS 2022

Section	Reprise résultats 2021	Résultat d'exécution 2022	Résultats de clôture 2022 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)	Affectation décidée
Fonctionnement	3 706 945,07	5 185 277,37	8 892 222,44	0,00	8 892 222,44	1 560 385,62
Investissement	-2 960 287,20	-2 692 052,26	-5 652 339,46	-1 679 497,36	-7 331 836,82	-7 331 836,82
Total :	746 657,87	2 493 225,11	3 239 882,98	-1 679 497,36	1 560 385,62	

Le résultat de clôture 2022, composé du résultat d'exécution 2022 et de la reprise des résultats de 2021, est excédentaire de 3 239 882.98 € comprenant :

- Un résultat excédentaire de 8 892 222.44 € en fonctionnement,
- Un besoin de financement de 5 652 339.46 € en investissement.

Le résultat global de clôture est diminué du solde des restes à réaliser de 1 679 497.36 € d'où un résultat cumulé global excédentaire de 1 560 385.62 €.

Les restes à réaliser en dépenses correspondent à des investissements engagés juridiquement et financièrement mais qui n'ont pas été totalement finalisés tels, pour les principaux : les équipements de vidéosurveillance (322 k€), les travaux du centre Anne Marie Vivé ANRU (189 k€), la mise en souterrain de réseaux (178 k€), les travaux de la place du change (173k€), du matériel de transport (162k€), l'aménagement des aires de jeux (142k€), le verdissement des cours d'école (109k€), des travaux de câblage (101k€), des travaux au CTM (99 k€) , l'aménagement de la place Saint Antoine (98 k€), des études ANRU II Puy du Roy et Faroux (91k€), des travaux dans les écoles (89k€), du matériel informatique (85 k€) ...

Les restes à réaliser en recettes ne comprennent pas d'emprunt en 2022 contrairement aux années antérieures, ainsi que des subventions notifiées mais non perçues ; pour les principales : les subventions pour la place Saint Antoine de l'État (104 k€) et de la Région (146k€), la subvention ANRU pour le centre Anne Marie Vivé (149 k€) et du conseil Régional (175 k€) la subvention départementale pour les travaux de la rue Carnot (100k€) et de vidéosurveillance (88k€), la DSIL pour divers projets (Petite Chancellerie, plan vélo, voirie chaufferie Biomasse, aires de jeux dans les quartiers) pour un montant de 185 k€ ...

Les prévisions budgétaires étant équilibrées, le résultat d'exécution est influencé par :

- Les écarts liés au taux d'exécution des prévisions budgétaires induits d'une part par le principe de prudence avec lequel doivent être élaborés les budgets des collectivités,
- La non-exécution pendant l'exercice du « virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement » prévu au budget, conformément aux dispositions de l'instruction budgétaire et comptable en vigueur.

Afin d'apprécier le compte administratif 2022, il convient de rapprocher les prévisions budgétaires inscrites avec les réalisations effectives, mais également de constater l'évolution du niveau de dépenses et de recettes depuis ces dernières années, étant précisé que le contexte sanitaire de la pandémie de COVID19, et ses conséquences financières, ont impacté de manière importante l'exécution du budget 2020 mais également 2021, ce qui implique une difficulté de comparaison entre les exercices.

B. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement		CA 2020	CA 2021	Crédits ouverts 2022	CA 2022	Taux d'exécution
002	Résultat reporté	1 968 300	2 138 257	3 706 945	3 706 945	100,0%
013	Atténuation de charges	421 150	376 941	349 516	379 578	108,6%
70	Produits des services	3 272 199	4 327 631	4 781 157	4 778 096	99,9%
73	Impôts et taxes	42 809 997	43 330 558	43 930 191	44 619 037	101,6%
74	Dotations, subventions et participations	10 484 517	10 781 338	11 089 572	11 223 875	101,2%
75	Autres produits de gestion courante	664 627	726 672	833 196	755 659	90,7%
76	Produits financiers	0	10	0	10	#DIV/0!
77	Recettes exceptionnelles	914 736	928 940	70 413	218 767	310,7%
78	Reprise de provision	0	43 521	43 500	8 855	20,4%
042 (2)	Opérations d'ordre de transfert entre section	82 477	66 390	66 698	66 362	99,5%
Total recettes de fonctionnement :		60 618 002	62 720 259	64 871 187	65 757 184	101,4%

Le taux de réalisation des recettes de fonctionnement est de 101,4 % donc supérieur à 100 %, ce qui correspond à la logique budgétaire en matière de recette consistant à l'inscription des seules recettes certaines selon le principe de prudence.

Le niveau de recettes est supérieure de 3 M€ à celui du CA 2021 avec un total de 65,75 M€

La bonne gestion de la ville avec l'augmentation du résultat reporté et la dynamique fiscale sans augmentation des taux d'imposition permet de maintenir la qualité du service public et un niveau d'investissement conséquent.

L'analyse de cette évolution doit être menée par chapitre.

1. Chapitre 73 – Impôts et taxes

Recettes de fonctionnement		CA 2020	CA 2021	Crédits ouverts 2022	CA 2022	Taux d'exécution
73	Impôts et taxes	42 809 997	43 330 558	43 930 191	44 619 037	101,6%
73111	Contributions directes	28 656 642	28 793 461	29 644 704	29 714 469	100,2%
73211	attribution de compensation	10 409 627	10 409 627	10 409 627	10 409 627	100,0%
73212	dotation de solidarité communautaire	908 288	873 034	873 000	872 422	99,9%
7351	Taxe sur l'électricité	688 844	714 807	700 000	722 075	103,2%
7364	Prélèvement sur produits jeux	0	165 377	339 860	389 634	114,6%
7381	Droits mutation	1 955 571	2 111 498	1 800 000	2 344 170	130,2%
73...	Autres impôts et taxes	191 025	262 754	163 000	166 640	102,2%

Ce chapitre est en progression de presque 1,3M€ par rapport au CA 2021.

On notera notamment la forte progression du produit des impositions directes due à la revalorisation des bases de 3.4% sans augmentation des taux pour la 4^{ème} année consécutive avec une augmentation de 0.9M€.

Le produit issu de la taxe sur les paris hippiques 2019 a été perçu en 2021 avec un décalage de 1 an suite à la crise sanitaire. Le produit issu de la taxe sur les paris hippiques de 2020 et 2021 a été perçu en 2022 pour un montant de 389k€ soit 50% du montant de la redevance attribué aux collectivités suivant les nouvelles dispositions (50% étant reversé à l'échelon intercommunal) pour revenir à un rythme normal de perception en N+1.

On notera également la progression de la taxe additionnelle aux droits de mutation de 233 k€ totalisant 2.3 M€

2. Chapitre 74 – Dotations, subventions et participations

Ce chapitre est en progression par comparaison au compte administratif 2020.

Recettes de fonctionnement		CA 2020	CA 2021	Crédits ouverts 2022	CA 2022	Taux d'exécution
74	Dotations, subventions et participations	10 484 517	10 781 338	11 089 572	11 223 875	101,2%
7411	dont DGF	3 613 037	3 529 730	3 404 300	3 404 326	100,0%
74123	DSU	2 576 337	2 682 737	2 809 170	2 809 173	100,0%
74127	DNP	159 988	143 989	129 600	129 590	100,0%
74718	Autres subv. Etat dont empl. aidés et fds amorçage	639 559	647 465	645 634	760 231	117,7%
7473	Participation CD60	24 870	16 488	19 500	13 907	71,3%
74751	Remboursements ARC	2 000	5 000	2 000	5 500	275,0%
7478	Autres organismes	2 012 161	1 779 496	1 705 600	1 743 452	102,2%
74834	État - compensation TF	256 240	1 748 109	1 989 700	1 967 539	98,9%
74835	État - compensation TH	921 053	0	0	0	#DIV/0!
74...	Autres dotations, subv...	279 272	228 325	384 068	390 158	101,6%

On note la diminution de la Dotation Globale de Fonctionnement qui perd 125 k€ du fait de l'effet population et de l'application des mécanismes d'écrêtement, cette perte est compensée par la hausse de la Dotation de Solidarité Urbaine qui progresse de 126K€, grâce aux abondements prévus par la loi de finances, la Dotation National de Péréquation diminuant très légèrement.

Suite à la réforme de la taxe d'habitation, plus de versement de la compensation due aux exonérations décidées par l'État, cependant compensation de la taxe foncière pour les établissements industriels sur le chapitre en progression de 219 k€.

Enfin, suite au label Cité éducative obtenue par la Ville une subvention de fonctionnement de 123.5 k€ a été obtenue.

La dotation de décentralisation obtenue pour la réorganisation des bibliothèques dont la perception se fait sur 5 ans a fait l'objet d'un changement de traitement à la trésorerie et la ville a donc perçu 2 années en 2022.

3. Chapitre 70 – Produits des services

Recettes de fonctionnement		CA 2020	CA 2021	Crédits ouverts 2022	CA 2022	Taux d'exécution
70	Produits des services	3 272 199	4 327 631	4 781 157	4 778 096	99,9%
70321	dont droits de stationnement et location voie publique	111 125	195 147	156 000	153 854	98,6%
70323	Red. Occup. Domaine public	218 172	237 674	282 000	18 420	6,5%
70383	Redevance stationnement	204 551	388 428	440 000	465 828	105,9%
70384	Forfait post stationnement	119 631	269 514	235 000	274 938	117,0%
70388	Autres redevances diverses	58 343	96 836	83 000	68 906	83,0%
7062	Redev. culturelles	159 500	167 727	214 590	252 180	117,5%
70631	Redev. Sportif	265 620	236 487	471 000	493 923	104,9%
70632	Redev. Loisirs	146 941	172 161	190 000	197 390	103,9%
7066	Redev. Sociale	245 330	361 374	384 000	385 798	100,5%
7067	Redev. Périscolaire	664 825	975 689	1 084 000	1 010 829	93,2%
70846	MAD personnel au GFP en faveur de l'ARC	206 437	123 258	123 480	132 901	107,6%
70848	MAD personnel - Autres organismes	21 448	328 818	325 000	356 793	109,8%
70873	Remb. frais CCAS	286 382	240 686	240 000	296 740	123,6%
70876	Remb frais ARC	405 489	337 615	308 436	399 322	129,5%
70...	Autres pdts services	158 405	196 218	244 651	270 273	110,5%

Forte augmentation des produits des services, avec une progression de 450 k€ et un niveau légèrement supérieur à 2019 et la crise sanitaire, qui avait entraîné la fermeture de classes et des équipements culturels et sportives.

Refacturation du personnel mis à disposition des crèches à mettre en parallèle de l'augmentation des subventions.

On constate une baisse sur le compte 70323 qui s'explique par un rattachement de 90 k€ de recettes au titre de la redevance du 2^{ème} semestre 2021 de la chaufferie urbaine, qui n'aurait pas dû avoir lieu. De plus il n'y a pas eu de redevance en 2022, celle-ci reprendra en 2024 conformément à l'avenant à la DSP.

4. Autres chapitres

Le chapitre 77 enregistre notamment la réalisation des cessions mobilières et immobilières. En 2022, une seule cession immobilières a pu être concrétisée pour une valeur de 8 k€ avec la cession d'un garage.

Divers matériels (balayeuse, broyeur, véhicules...) ont également été cédés pour 30k€.

L'annulation de divers mandat des années antérieures pour 50 k€.

Et le mécénat pour la rénovation des Picantins qui totalise 39 k€.

C. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement		CA 2020	CA 2021	Crédits ouverts 2022	CA 2022	Taux d'exécution
011	Charges à caractère général	12 669 749	13 086 624	15 466 160	14 126 264	91,3%
012	Charges de personnel	33 044 346	33 941 333	35 662 122	35 660 820	100,0%
014	Atténuation de produits	25 877	36 880	51 688	44 011	85,1%
022	Dépenses imprévues	0				nc
65	Autres charges de gestion courante	3 717 113	4 291 227	4 052 279	3 918 621	96,7%
66	Charges financières	1 018 378	881 844	817 500	780 607	95,5%
67	Charges exceptionnelles	846 563	470 912	451 875	234 681	51,9%
68	Dotations aux provisions	19 947	0			#DIV/0!
023	Virement à la section d'investissement	0		6 269 603		0,0%
042 (1)	opérations d'ordre entre section	2 637 773	2 744 470	2 099 960	2 099 957	100,0%
Total dépenses de fonctionnement		53 979 745	55 453 290	64 871 187	56 864 962	97,0%

Le taux d'exécution est de 97 % avec un total de dépenses de près de 56,9 M€ contre 55.4 M€ au compte administratif 2021.

Cette exécution s'explique par les éléments suivants.

Chapitre 011 – Charges à caractère général

Dépenses de fonctionnement		CA 2020	CA 2021	Crédits ouverts 2022	CA 2022	Taux d'exécution
011	Charges à caractère général	12 669 749	13 086 624	15 466 160	14 126 264	91,3%
6042	dont prestations	710 127	839 212	1 024 189	1 015 922	99,2%
6061	fluides	3 417 475	3 451 341	4 673 194	4 652 334	99,6%
6062 à 6068	Autres fournitures non stockées	1 920 714	2 148 979	2 266 571	2 012 083	88,8%
611	contrat prest. service	476 232	241 166	344 228	255 700	74,3%
613 et 614	locations et charges locatives	771 146	721 717	863 420	717 755	83,1%
615	entretien et réparation	2 859 134	2 706 198	2 997 561	2 754 106	91,9%
623	communication, publication, manifestations	374 899	536 800	672 375	593 762	88,3%
011...	Autres dépenses	2 140 022	2 441 211	2 624 622	2 124 602	80,9%

Le niveau de dépenses a globalement progressé de 1 M€ et cela malgré une très forte augmentation des fluides de 1,2 M€ grâce aux efforts de rationalisation des autres dépenses avec une optimisation des achats et incitation à l'investissement pour une récupération du FCTVA.

1. Chapitre 012 – Charges de personnel

Dépenses de fonctionnement		CA 2020	CA 2021	Crédits ouverts 2022	CA 2022	Taux d'exécution
012	Charges de personnel	33 044 346	33 941 333	35 662 122	35 660 820	100,0%

Une progression de 1,7 M€ des charges de personnel en 2022 compte tenu :

- Des mesures réglementaires prises au niveau national (+900 000 €) avec :
 - la refonte des grilles indiciaires de catégorie C en janvier 2022 : 120 000 €,
 - la revalorisation des agents de catégorie C en janvier et mai 2022 pour tenir compte de la hausse du SMIC : 90 000 €,
 - la hausse du SMIC en janvier 2022 (0,9%), mai 2022 (2,65%) et août 2022 (2,65%) : 80 000 €,
 - la hausse de la valeur du point d'indice en juillet 2022 (3,5%) : 515 000 €,
 - la garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA) : 35 000 €,

- la hausse des taux de cotisation accident du travail pour les contractuels et CNFPT : 95 000 €
- De l'adhésion aux ASSEDIC au 1er janvier 2022 : + 240 000 €
- Des flux de personnel (effet année pleine et delta entrées/sorties) : + 300 000 €
- Des éléments divers suivants (+ 245 000 €) :
 - hausse du coût des remplacements : 85 000 €
 - heures supplémentaires, notamment dues aux élections : 80 000 €
 - avancement de grade, promotion interne, avancement d'échelon, revalorisation : 80.000 €

2. Chapitre 65 – Autres dépenses de gestion courante

Dépenses de fonctionnement		CA 2020	CA 2021	Crédits ouverts 2022	CA 2022	Taux d'exécution
65	Autres charges de gestion courante	3 717 113	4 291 227	4 052 279	3 918 621	96,7%
6521	Dont Déficit budget annexe					nc
657362	Sub. CCAS	337 000	320 000	265 000	265 000	100,0%
6574	Sub; associations	2 777 236	3 326 368	3 126 037	3 020 208	96,6%
65..	Autres char gest. cour.	602 877	644 859	661 242	633 413	95,8%

Baisse de 372 k€ sur le chapitre avec un retour à un niveau normal de la subvention versée au CCAS à 265 k€, et le nouveau mode de versement de la CAF pour les crèches associatives qui perçoivent directement le Contrat Territoire Globalisé. Précédemment la Ville percevait le montant du Contrat Enfance Jeunesse qu'elle reversait ensuite par le biais de subvention.

3. Les autres chapitres de dépenses de fonctionnement

S'agissant des charges financières, leur diminution de 100 k€ est liée au désendettement de la Ville et l'obtention de taux d'intérêts compétitifs.

Fin de la subvention au budget annexe de la ZAC du Camp de Royalieu passant de 600k€ en 2020, 131 k€ en 2021 et rien en 2022.

Les autres dépenses sont constituées des écritures liées aux amortissements et aux écritures d'ordre consécutives aux sorties de l'actif patrimoniale des biens cédés qui sont en baisse compte tenu du faible nombre de cessions sur l'exercice.

D. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement totalisent 14,9 M€ contre 12,5 M€ au compte administratif 2021.

Recettes d'investissement		CA 2020	CA 2021	Crédits ouverts 2022	CA 2022	Taux d'exécution
001	Solde N-1	-				0,0%
10	Dotations et fds propres	6 034 763	6 096 471	5 013 024	4 855 807	96,9%
10222	dont FCTVA	1 407 421	1 167 579	1 103 000	1 103 892	100,1%
10226	Taxe aménagement	1 027 343	428 892	350 000	191 891	54,8%
1068	Excédent de fct. capitalisé	3 600 000	4 500 000	3 560 024	3 560 024	100,0%
13	Subventions d'investissement	1 824 451	2 675 717	6 685 160	3 664 986	54,8%
131/2	dont subventions	1 440 754	2 459 023	5 407 971	2 926 664	54,1%
1342	Amendes de police	383 697	216 694	340 205	340 205	100,0%
1347	DSIL			936 984	398 116	42,5%
16	Recours à l'emprunt	5 001 184	1 000 000	7 004 185	4 200 805	60,0%
20-23-27	Autres recettes d'équipement	36 555	681			nc
024	Pdts de cessions	0	0	123 147		nc
454201	Opérations pour compte de tiers			2 000		
021	Prélèvement en provenance de la section de fct.	0	0	6 269 603	0	nc
040	opérations d'ordre entre section (amortissements)	2 637 773	2 744 470	2 099 960	2 099 957	100,0%
041	Opérations patrimoniales	0	0	132 674	75 604	57,0%
Total recettes d'investissement :		15 534 725	12 517 338,98	27 329 754	14 897 159	70,7%

Les dotations et fonds propres baissent de 1,2 M avec une diminution du montant perçu au titre du Fonds de Compensation de la TVA de 63k€ liée au niveau de dépenses d'investissement de l'exercice 2021. On note également la baisse du produit de la Taxe d'Aménagement à 191k€ après un montant important en 2020 étant une année remarquable conséquence positive des opérations d'aménagement et des constructions menées ces dernières années. Ce chapitre diminue également du fait du choix d'une affectation complémentaire du résultat en investissement par le biais de l'excédent de fonctionnement capitalisé supérieur aux besoins de financement en 2021 (+ 2,68 M€).

Les subventions perçues affichent un montant en 2022 supérieur à 2021 avec la réalisation de programme initié antérieurement et subvention attribué avant 2022. Les subventions non perçues mais notifiées seront inscrites au budget primitif 2023 au titre des restes à réaliser.

Cette augmentation s'explique par ailleurs par la réalisation plus importante des emprunts prévus au budget primitif, un emprunt de 2 M€ ayant fait l'objet de report en 2021 pour suivre l'échéancier des dépenses d'investissement. En 2022 pas d'emprunt consolidé reporté sur 2023. L'encours de dette est donc en diminution, l'effort de désendettement se poursuit.

E. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement		CA 2020	CA 2021	Crédits ouverts 2022	CA 2022	Taux d'exécution
001	Solde N-1	5 419 744	3 023 272	2 960 287	2 960 287	100,0%
-	Restes à réaliser (RAR)					#DIV/0!
10/13	Remb. Subventions /dotations	98 302	0	50 000		0,0%
16	Emprunts et dettes assimilées (sf. 166)	5 011 906	4 838 449	5 084 400	4 993 208	98,2%
	Dépenses d'équipement	7 701 820	7 418 265	19 033 013	12 453 356	65,4%
26/27	Immob. Financières	243 750	131 250	681	681	100,0%
454101	Opérations pour compte de tiers	0	0	2 000		0,0%
040	opérations d'ordre de transfert entre section	82 477	66 390	66 698	66 362	99,5%
041	Opérations patrimoniales	0	0	132 674	75 604	57,0%
Total dépenses d'investissement :		18 557 998	15 477 626	27 329 754	20 549 498	75,2%

Les dépenses d'investissement totalisent 20,5 M€ contre 15,5 M€ en 2021.

Ce montant intègre la reprise du déficit d'investissement de 2021 moins conséquent que pour les exercices précédents.

La réalisation du programme d'investissement a été marqué par une augmentation de 5 M€ par rapport à 2021. On constate une progression de 67% du montant des dépenses d'équipement.

Les principales réalisations sont les suivantes :

SECURITE	Montants en €
Matériel Police Municipale	44 005
Equipements de vidéo surveillance	17 270
BATIMENTS ET EQUIPEMENTS	Montants en €
Centre Anne Marie Vivé	792 060
Centre Technique Municipal-Locaux administratifs et sociaux	446 988
Menuiseries bâtiments communaux	193 311
Câblage informatique des bâtiments communaux	138 701
Rénovation Salon d'honneur	122 619
SPORT	Montants en €
Stade équestre du Grand Parc	1 093 014
Travaux d'agrandissement de l'archerie	513 527
Travaux Centre équestre / Cercle hippique	418 280
Réaménagement vestiaires Salle Tainturier	87 785
CULTURE	Montants en €
Modernisation du Musée Vivenel et Centre d'immersion historique	637 008
Système sonore et de lumières du Théâtre impérial	112 815
ESPACES URBAINS	Montants en €
Voiries (aménagement, travaux, enfouissement des réseaux, accessibilité, parkings, pistes cyclables et piétonnes)	1 133 312
Requalification de la rue Carnot avec enfouissement des réseaux	416 758
Eclairage public	414 472
Aménagement PL SAINT ANTOINE	405 167
Voirie nouvelle chaufferie biomasse	330 975
Travaux dans les écoles	265 015
Programme voirie rue de la glacière	257 498
MOYENS TECHNIQUES	Montants en €
Matériel espaces verts et voirie	234 545
Matériel de transport	101 091

II. BUDGET ANNEXE ZAC DU CAMP DE ROYALLIEU

Section	Reprise résultats 2021 (1)	Résultat d'exécution 2022	Résultats de clôture 2022 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	-0,07	0,07	0,00	0,00	0,00
Investissement	-197 902,84	61 030,44	-136 872,40	0,00	-136 872,40
Total :	-197 902,91	61 030,51	-136 872,40	0,00	-136 872,40

Le résultat d'exécution 2022 permet de réduire de près du tiers le déficit de clôture.

Ces résultats découlent de l'exécution budgétaire suivante :

Recettes de fonctionnement		CA 2020	CA 2021	BP 2022	CA 2022	Taux exécution
002	Résultat reporté					
70	Vente de terrains	0	0	370 000	71 060	19,2%
74	Subventions partenaires externes	0	150 000			#DIV/0!
77	Subventions d'équilibre	600 000	131 000			#DIV/0!
-	Mouvements d'ordre	219 608	196 736	15 000	10 030	66,9%
TOTAL recettes de Fct :		819 608	477 736	385 000	81 090	21,1%

Dépenses de fonctionnement		CA 2020	CA 2021	BP 2022	CA 2022	Taux exécution
002	Résultat de fonctionnement reporté			0	0	
6015	Terrains à aménager	3 018	0			nc
6045	Frais d'études	51 734	7 080			#DIV/0!
605	Travaux	164 186	189 656	15 000	10 029	66,9%
66	Intérêts des emprunts	335				
-	Autres frais	335	0			#DIV/0!
-	Mouvements d'ordre	600 000	281 000	370 000	71 060	19,2%
TOTAL dépenses de Fct :		819 608	477 736	385 000	81 090	21,1%

Recettes d'investissement		CA 2020	CA 2021	BP 2022	CA 2022	Taux exécution
1641	Emprunt	0	0	0	0	
-	Mouvements d'ordre	600 000	281 000	370 000	71 060	19,2%
TOTAL recettes d'inv. :		600 000	281 000	370 000	71 060	19,2%

Dépenses d'investissement		CA 2020	CA 2021	BP 2022	CA 2022	Taux exécution
001	Déficit invest.	507 140	282 167	197 903	197 903	100,0%
1641	Emprunt	155 754	0			
-	Mouvements d'ordre	219 273	196 736	15 000	10 030	66,9%
TOTAL Dépenses d'inv. :		882 167	478 903	212 903	207 932	97,7%

III. EVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIERE

L'analyse ci-après est établie sur la base du seul budget principal et donc hors budget annexe, à partir des comptes administratifs. En effet, le budget annexe de la ZAC du Camp de Royallieu est un budget qui comptabilise les travaux en section de fonctionnement, et donc le calcul d'une épargne consolidée fausserait l'analyse.

A. EVOLUTION DU FONCTIONNEMENT ET EPARGNES

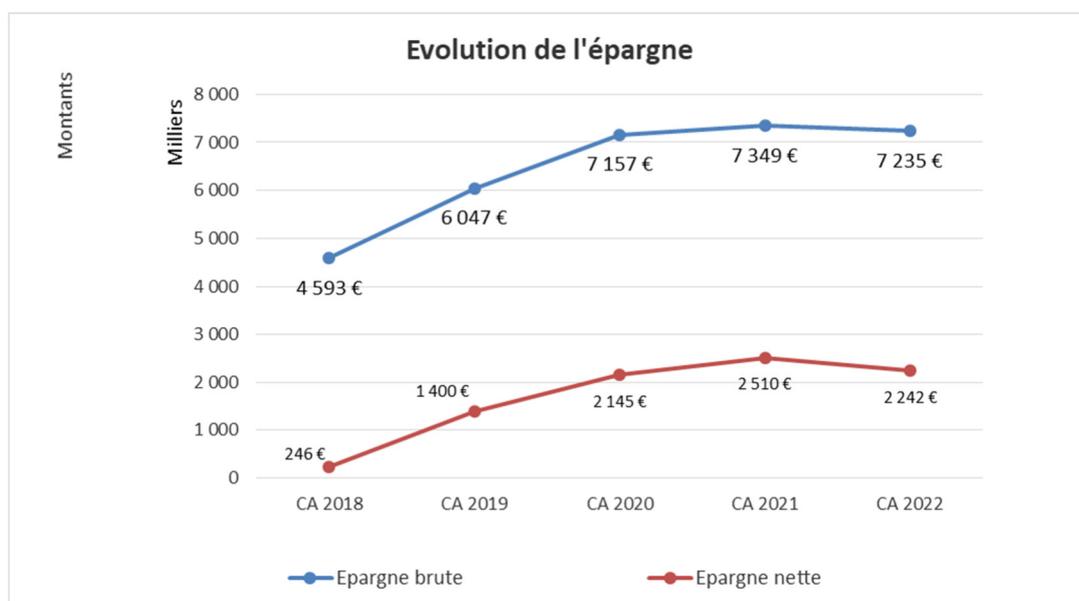
Evolution du Fonctionnement	repère	CA2017/2018	CA2018/2019	CA2019/2020	CA2020/2021	CA2021/2022
Recettes réelles de fct (RRF) hors recettes exceptionnelles	val.	737 210	1 069 795	-839 361	1 934 182	2 178 439
	%	1,30%	1,86%	-1,44%	3,35%	3,66%
Dépenses réelles de fonctionnement (DRF) hors dépenses exceptionnelles	Val.	403 468	-383 998	-1 949 434	-1 264 468	2 292 415
	%	0,77%	-0,73%	-3,72%	-2,36%	4,39%

Compte tenu de l'exécution budgétaire décrite ci-avant, l'épargne brute atteint 7,23 M€ contre 7,35 M€ au compte administratif 2021.

Epargne	repère	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022
Recettes réelles de fct (RRF) hors reprise de résultat	1	58 490 562	59 362 148	58 567 226	60 515 612	61 983 877
Chapitre 77 "recettes exceptionnelles"	2	1 068 507	870 297	914 736	928 940	218 767
RRF hors reprise de résultat et produits exceptionnels	3=1-2	57 422 056	58 491 850	57 652 489	59 586 671	61 765 110
Dépenses réelles de fonctionnement (DRF)	4	53 172 196	52 725 675	51 341 972	52 708 820	54 765 004
Chapitre 67 "dépenses exceptionnelles"	5	343 354	280 831	846 563	470 912	234 681
DRF hors charges exceptionnelles	6=4-5	52 828 842	52 444 844	50 495 410	52 237 908	54 530 323
Epargne brute	7=3-6	4 593 214	6 047 007	7 157 080	7 348 763	7 234 787
Remb. en capital	8	4 347 700	4 647 494	5 011 906	4 838 449	4 993 208
Epargne nette	9=7-8	245 514	1 399 513	2 145 174	2 510 314	2 241 578

Le niveau des épargnes reste stable en dépit du contexte de crise actuelle avec l'inflation importante et la flambée des prix de l'énergie, il convient de rester prudent pour l'avenir.

L'évolution des épargnes depuis 2018 est illustrée ci-après :



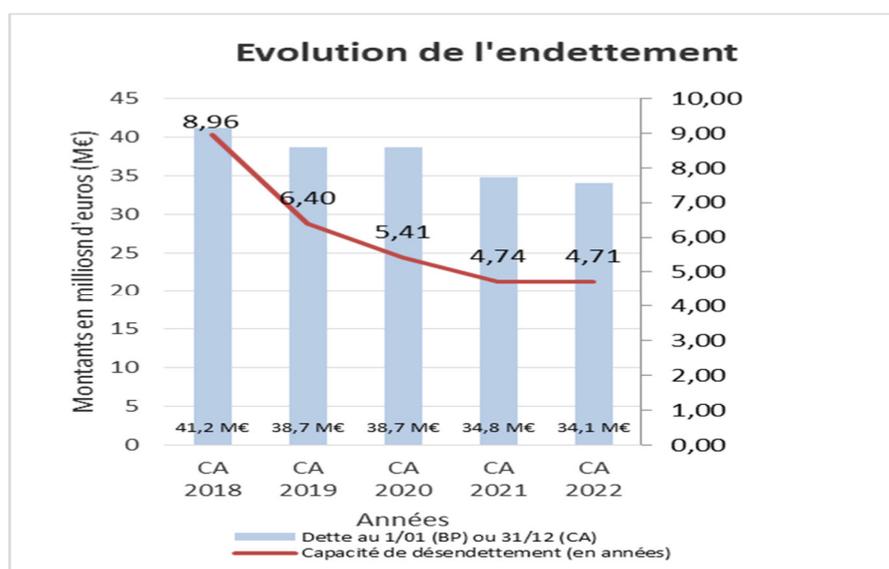
B. ENDETTEMENT

La stabilité de l'endettement ainsi que celle de l'épargne permet de conserver une capacité de désendettement à un bon niveau, elle s'établit à 4,71 années contre 4,74 à fin 2021.

Endettement	repère	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022
Dettes au 1/01 (BP) ou 31/12 (CA)	10	41 171 506	38 724 012	38 712 106	34 797 382	34 081 996
Recours à l'emprunt	11	1 483 000	2 201 200	5 001 184	1 000 000	4 200 805
Encours de la dette / RRF	12=10/1	70,39%	65,23%	66,10%	57,50%	54,99%
Besoin de financement	13=11-8	-2 864 700	-2 446 294	-10 722	-3 838 449	-792 403
Capacité de désendettement (en années)	14=10/7	8,96	6,40	5,41	4,74	4,71

Pour mémoire, la norme retenue par le législateur est de 12 années maximum pour les communes.

Le désendettement de la commune peut être visualisé ci-dessous :



C. RATIOS

Il s'agit des ratios synthétiques sur la situation financière des collectivités, prévus à l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ratios	Num	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	Moyenne strate ⁽²⁾
Population ⁽¹⁾		41 622	41 660	41 235	41 567	41 643	
Dépenses réelles de fonctionnement / population	1	1 278	1 266	1 245	1 268	1 315	1 378
Produit des impositions directes / population	2	667	681	695	693	714	669
Recettes réelles de fonctionnement / population	3	1 405	1 425	1 420	1 456	1 488	1 519
Dépenses d'équipement brut / population	4	150	239	187	178	299	341
Encours de dette / population	5	989	930	939	837	818	999
DGF / population	6	150	153	154	153	152	201
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonct.	7	63,2%	63,4%	64,4%	64,4%	65,1%	60,6%
Dépenses de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct.	8	98,3%	96,6%	96,2%	95,1%	96,4%	92,9%
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	9	10,7%	16,8%	13,2%	12,3%	20,1%	23,0%
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	10	70,4%	65,2%	66,1%	57,5%	55,0%	67,4%

(1) population légale (municipale et comptée à part) au 1er janvier de l'année.

(2) site internet www.collectivites-locales.gouv.fr, publication les collectivités locales en chiffres 2022, données de l'année 2021